Protestations des habitants de la province du Franc-Lyonnois

Les Communautés du Franc Lyonnois persistent dans les déclarations et réserves énoncées dans leurs cahiers, n'entendant point faire union avec la province du Lyonnois, persistant seulement dans les réclamations qu'elles ont faites pour être représentées par une députation particulière.

Fait ce 29 mars 1789. Signé: Defréminville, Benoit Bonnamour et Nesme.

Collationné pour la pétition cy-dessus et aux cinquante six autres pages cottées par nous Greffier secrétaire du Tiers Etat de la sénéchaussée de Lyon et paraphées au bas.

FLÉCHET